



COMMUNIQUE DE PRESSE

Apiluz : de l'expérimentation au levier de préservation de la biodiversité

Reims, le 02 juillet 2021 — Identifié grâce à 500 panneaux disséminés un peu partout sur le territoire régional, Apiluz a fait l'objet d'une présentation auprès des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des institutions et de la presse. L'occasion de revenir sur l'origine du projet et de s'attacher à valoriser les résultats positifs en faveur des abeilles et pollinisateurs et plus largement de la biodiversité.

En présence des partenaires, des financeurs et de la presse, Hervé Lapie, Président de Symbiose, a présenté vendredi 2 juillet l'opération phare de l'association : APILUZ. Lancé en 2014 de façon conjointe avec les agriculteurs, les apiculteurs et les coopératives de déshydratation sur un large territoire comprenant huit départements (Aisne, Ardennes, Marne, Seine-et-Marne, Aube, Haute-Marne, Yonne et une petite portion du Val de Marne), ce dispositif est à ce jour inédit en Europe. « Grâce à la mobilisation de milliers d'agriculteurs, Apiluz permet de garantir aux abeilles l'accès à de la nourriture en période de disette, en évitant de faucher des bandes de luzerne en la laissant monter en fleurs » explique Hervé Lapie. Car, comme l'ajoute Benoit Collard, Secrétaire général de Symbiose, « un hectare de bande de luzerne non fauchée nourrit 160 000 abeilles et autres pollinisateurs ».

Les fleurs de luzerne, garde-manger de millions d'abeilles

Dès 2014, année du lancement, et jusqu'en 2016, une expérimentation basée sur un protocole scientifique mis au point par le Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), a permis de tester des pratiques de non-fauchage de bandes de luzerne sur le secteur de Beine-Nauroy (51) grâce à la participation de la coopérative Luzéal. Avec un recul de quatre années, les résultats de cette expérimentation ont montré l'augmentation de 20% de la fréquentation des parcelles observées par les papillons et les abeilles. L'objectif d'atteindre 1700 kilomètres a été atteint et même dépassé, ce qui représente 520 hectares de bandes de luzerne non-fauchées, soit une réserve alimentaire pour environ 100 millions d'abeilles !

Depuis sa création, Apiluz a vu le jour grâce à l'implication de partenaires privés tels que les producteurs de luzerne, les coopératives de déshydratation de luzerne, les acteurs apicoles (RBA et le syndicat FGSAM) ainsi que la Région. « Je veux ici remercier sincèrement pour leur

soutien financier plusieurs entreprises phares comme LIDL et les fondations Avril et Crédit Agricole ainsi que la Région Grand Est » rappelle Hervé Lapie.

Capable de fédérer des acteurs très divers autour d'une même dynamique, « Apiluz est la preuve que l'on peut dépasser beaucoup d'obstacles autour d'enjeux communs et d'intérêt général comme l'est la préservation de l'environnement » appuie Philippe Lecompte, apiculteur et Président du Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA).

« Aujourd'hui, nous avons l'ambition que ce projet nous dépasse, lançait Hervé Lapie, et qu'il soit vraiment considéré au plan national comme un levier de préservation de la biodiversité ».



(1) Les partenaires opérationnels :

- Les agriculteurs, producteurs de luzerne
- L'association Adasea
- Réseau biodiversité pour les abeilles
- La FGSAM
- Les coopératives de luzerne : Luzeal, Sundeshy, Capdéa, Prodeva, Cristal Union, Tereos

(2) Les financeurs :

- Entreprise LIDL
- Fondation AVRIL
- Fondation Crédit agricole Nord est
- Chambre d'agriculture de la Marne
- Cérésia
- Région Grand Est
- Les coopératives de luzerne

Savoir + : Créée en mars 2012, Symbiose rassemble une grande diversité d'acteurs du territoire champardennais (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs). Reconnue association de protection de l'environnement et d'intérêt général, Symbiose se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle s'appuie sur les compétences de chacun des acteurs pour mettre en œuvre des projets de gestion concertée de la biodiversité sur le territoire